fédération des services publics

la cgt

DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES FONCTION PUBLIQUE : JE VOTE CGT !



Ensemble, revalorisons la filière animation dans nos collectivités

Partout en France, les syndicats CGT et leurs représentant·es au sein des instances paritaires locales et nationales portent les besoins, les aspirations et les revendications des personnels. Ils mènent la bataille revendicative pour améliorer les conditions de travail et de vie de toutes et tous.

Aujourd'hui, l'animation est la filière la plus marquée par la précarité dans la fonction publique territoriale : contrats courts, temps incomplets imposés, salaires au plus bas, amplitudes de travail éclatées entre matin, midi et soir. Les réformes et contre-réformes (rythmes scolaires, baisse des moyens) ont dégradé les conditions de travail et entraîné des suppressions de postes dans les collectivités.

Pourtant, les animateurs et animatrices conçoivent et mettent en œuvre de véritables projets socio-éducatifs, culturels et de loisirs, participent à la cohésion sociale et à l'éducation populaire, encadrent des équipes et contribuent au projet éducatif local. Leur rôle est essentiel dans le périscolaire, les quartiers, les structures jeunesse, les centres de loisirs et l'animation de la vie locale.

Nos constats

- Explosion de la précarité : majorité de contractuel·les à temps partiel, contrats saisonniers ou d'accroissement temporaire d'activité.
- Bas salaires et carrières bloquées, malgré l'augmentation des qualifications et des responsabilités assumées.
- Temps de travail morcelé, non prise en compte ou sous-paiement des temps de préparation, de réunion et de concertation.
- Taux d'encadrement insuffisants, mettant en danger la qualité éducative et la sécurité des enfants.

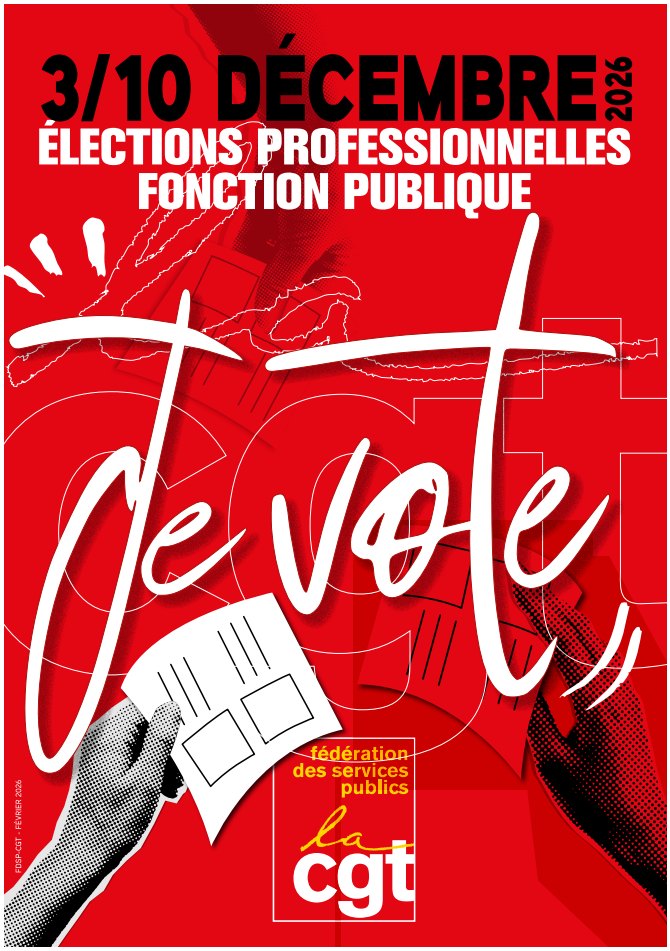
- Métiers déqualifiés, réduits trop souvent à de la « garderie » au lieu de reconnaître pleinement la dimension éducative et sociale de l'animation.

La Fédération CGT des services publics porte les revendications des agent·es de la filière animation :

- **Une réelle revalorisation salariale :** augmentation immédiate du point d'indice et revalorisation des grilles de la filière animation, pour rattraper les années de perte de pouvoir d'achat.
- **La reconnaissance statutaire** des qualifications et compétences : création d'un grade de catégorie A pour la filière, passage en catégorie B de l'ensemble des directrices et directeurs d'accueils collectifs de mineurs.
- La transformation de tous les temps non complets imposés en **temps complets choisis**, avec des journées continues et la prise en compte de l'ensemble du travail réellement effectué.
- **Un plan massif de titularisation** des contractuel·les, transformation des contrats saisonniers et temporaires en CDD puis en emplois statutaires pérennes.
- **La rémunération intégrale** des temps invisibles : préparation d'activités, réunions, concertation avec les équipes éducatives et les familles.
- La révision des **taux d'encadrement** pour garantir la sécurité et la qualité éducative (par exemple, 1 pour 8 en dessous de 6 ans, 1 pour 12 au-delà).
- **Un véritable plan de formation professionnelle** pour tous les animateurs, avec accès facilité aux diplômes et qualifications (BAFA, BAFD, BPJEPS, etc.).

Pour être efficaces, pour assurer notre présence auprès des agent·es et des salarié·es dans toutes les instances CST, les CAP, en CCP*, pour que nos revendications soient entendues et validées par les pouvoirs publics, nous devons être encore plus forts :

*CST : Comité social territorial, CAP : Commission administrative paritaire, CCP : Commission consultative paritaire.



fédération des services publics la cgt

MES MISSIONS ONT UN SENS, MON VOTE AUSSI

DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026

JE VOTE CGT !

Connaissez vos droits, lisez notre guide «Droits des agents» en scannant le QR code

Pour vous syndiquer en ligne, scannez le Flashcode!